



# **BULLETIN MUNICIPAL**

**N° 1 - JUIN 1978**

D'un printemps à l'autre...

Après un an d'activité, le nouveau Conseil Municipal de Lignerolles a jugé utile de vous informer directement de son travail grâce à ce premier « Bulletin Municipal ».

## **BUDGET PRIMITIF 1977**

Tout d'abord il est juste de rappeler que le Conseil Municipal sortant avait eu la courtoisie de nous laisser le maximum de liberté dans nos décisions puisqu'il avait voté un Budget Primitif 1977 avec une section d'investissement qui ne comportait

que les dépenses obligatoires (remboursements des emprunts).

Ainsi avons-nous pu utiliser certaines sommes inscrites dans la section de fonctionnement pour des investissements :

- semi-pénétration (premier revêtement de goudron) chemin de Mont à Petit-Mont ;
- semi-pénétration chemin du Petit-Cougour au-delà du pont sur la voie ferrée.

## COMPTE ADMINISTRATIF 1976

De plus le Compte Administratif 1976 laissait apparaître un excédent global de clôture de 118 898,63 F.

## BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 1977

Nous avons donc pu prévoir dans le Budget Supplémentaire 1977 le financement de différents projets étudiés auparavant par l'ancien Conseil Municipal et qui sont en chantier actuellement (W.C. publics) ou vont être mis en chantier prochainement (extension du réseau d'éclairage public ; aménagement de la place de la Mairie et de la place de l'Eglise).

Nous avons pu de plus décider :

— l'achat d'un bâtiment préfabriqué démonté, transporté et remonté bénévolement par des Lignerollais au centre du village. Ce bâtiment sera à la disposition de tous sous la responsabilité de l'Amicale laïque de Lignerolles, de l'U.S.L. et du Club 3<sup>e</sup> Age (salle de jeux, bibliothèque, spectacles... etc...). Son accès sera particulièrement aisé pour les moins jeunes ;

— l'aménagement d'un petit terrain de sport sur la même parcelle qui permettra aux enfants des écoles de pratiquer plus facilement l'éducation physique.

## BUDGET PRIMITIF 1978

La préparation d'un budget est bien sûr toujours délicate, mais compte tenu des ressources modestes de la commune et de l'évidence des priorités à respecter, il nous a été facile d'adopter à l'unanimité le Budget Primitif de l'année 1978. Les dépenses de fonctionnement (208 392,45 F) étant comme il se doit assurées en priorité, les dépenses d'investissement suivantes ont pu être prévues :

— renforcement du plancher de la salle des fêtes et pose d'un nouveau plafond dans la salle de classe conformément aux normes de sécurité. Ainsi le bal de la F.N.A.C.A. a-t-il pu se tenir avec succès le 25-2-1978 après achèvement de ces travaux ;

— revêtement périodique des chemins communaux :

- chemin du Petit-Cougour prolongé,
- chemin de Mont à Petit-Mont,
- chemin du Breuil,
- chemin du Bourg derrière la mairie,
- chemin de La Garde depuis le C.D. 304 jusqu'au pont sur le ruisseau de Mont ;

— Assainissement de la place de Mont ;

— Achat de terrains pour constituer une réserve foncière dans les côtes entre La Viale et le Grand-Cougour (6 ha 19 a 65 ca à 10 centimes le m<sup>2</sup>) ;

— enfin semi-pénétration sur les chemins des Chaumes et de La Caille.

Par ailleurs, nous veillerons au bon entretien des bâtiments communaux (toiture mairie, église), mais ne pourrons pas entreprendre dans un avenir proche la restauration de la cure qu'il ne serait pas décent de louer dans l'état actuel.

## VIE QUOTIDIENNE

Il n'est pas inutile de rappeler que nous avons :

1) obtenu le passage le mercredi après-midi à Mont et au bourg d'un autobus à destination de Montluçon ;

2) obtenu la pose d'une cabine téléphonique à Mont ;

3) obtenu le passage hebdomadaire pour tous les hameaux du service de ramassage des ordures ménagères. De plus le 28 juin, le 27 septembre et le 27 décembre sera assuré le ramassage des objets encombrants jusqu'à 110 kg ;

4) décidé en conséquence l'interdiction des décharges « sauvages » sur la route de Mont, décision ignorée encore, semble-t-il, par certains étrangers à la commune, ce qui va entraîner une répression sévère des délits ;

5) embauché à temps partiel M. Méténier qui procède en particulier à l'entretien régulier du cimetière et effectue divers travaux indispensables ;

6) fait placer des bancs publics sur la place de la Mairie ;

7) fait établir une signalisation pour la sécurité des enfants des écoles ainsi que des panneaux Stop aux intersections des routes des Cougours avec la route de Montluçon (arrêt obligatoire) ;

8) organisé la fête du 14 Juillet 1977 et nous vous demandons, si vous souhaitez que celle du 14 Juillet 1978 soit aussi réussie, de participer à sa préparation avec le nouveau Comité des Fêtes (voir M. Lesbre) ;

9) décidé d'inscrire la commune au concours des Villages Fleuris, car c'est la condition posée pour que vous puissiez participer éventuellement au concours des maisons fleuries, le charme du village est l'affaire de tous et nous comptons sur vous. Par ailleurs nous rappelons aux riverains des voies communales que leur incombe normalement l'égavage des haies en bordure de ces voies.

## LA FISCALITÉ

Au niveau de notre commune, ces réalisations, en cours ou projetées, représentent bien évidemment des investissements assez lourds. Toutefois, il nous a été possible de limiter à 8 % l'augmentation de la part des impôts locaux réservée à la commune (l'autre part, destinée au département, augmentant de 18,60 % par décision du Conseil Général) — augmentation modeste comparée à celles qui ont été décidées par les autres communes — grâce aux subventions, que le Conseil Général, précisément, a décidé de nous octroyer du fait du bien fondé de nos projets présentés et justifiés par notre Conseiller Général Jacky Flouzat, avec l'efficacité que voici :

— aménagement de la place, subventions pour :

• 1. l'aménagement du C.D. 304 dans la traversée du bourg (12 210 F),

• 2. l'aménagement de la voie communale n° 1 dans la traversée du bourg (16 500 F) ;

— aménagement du plateau scolaire (5 500 F) ;

— aménagement des W.C. publics (9 800 F) ;

— travaux aux bâtiments scolaires (sécurité école) (9 525 F).

Par ailleurs, la Direction départementale de l'Agriculture nous octroie une subvention de 29 100 F et un prêt de 116 400 F (20 ans - 7,25 %) pour la réalisation de la semi-pénétration sur les chemins des Chaumes et de La Caille.

Il faut encore ajouter que la commune continue d'assumer l'importante charge des emprunts contractés pour financer les travaux de remembrement (25 712,18 F par an).

Ce qui nous conduira, pour dégager de nouvelles ressources, à créer en 1979 une taxe d'enlèvement des ordures ménagères, alors que jusque-là (la desserte étant de fréquence inégale suivant les hameaux) la commune payait directement ce service (18 063 F pour 1978).

On peut de plus espérer que 1978 verra s'améliorer le sort des collectivités locales, conformément aux vœux exprimés par l'Association des Maires du département de l'Allier lors de la réunion du 28 janvier 1978 à Saint-Pourçain-sur-Sioule :

- remboursement intégral de la T.V.A. ;
- reversement aux communes d'une part des impôts de l'Etat ;

— attribution de subventions globales plutôt que spécifiques.

Pour terminer, nous sommes heureux d'annoncer que le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable va enfin pouvoir programmer la desserte des hameaux de Petit-Mont et de La Caille et que les travaux devraient être achevés pour la fin 1979. Mais d'ici là, nous aurons à préparer le Budget de 1979. En attendant, nous sommes toujours prêts, comme c'est notre devoir, à entendre vos réclamations et à accueillir vos suggestions pour le progrès de Lignerolles.

Le Conseil Municipal de Lignerolles.

#### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

##### Secrétariat :

mardi	.....	9 h - 12 h	15 h - 19 h
jeudi	.....	9 h - 12 h	15 h - 19 h
samedi	....		15 h - 19 h

##### Permanence du Maire :

mercredi	.....	10 h 30 - 12 h 30
----------	-------	-------------------

# foyer rural de jeunes et d'éducation populaire

## *amicale laïque*

Fondée en 1951, l'Amicale Laïque a modifié en 1966 ses statuts, elle est devenue F R J E P - Amicale Laïque. C'est une association à caractère éducatif et récréatif qui a pour buts d'organiser des loisirs, de renforcer la solidarité morale de tous les habitants, l'esprit de compréhension mutuelle d'entraide et de coopération. Elle est ouverte à tous.

Son conseil d'administration essaie d'organiser des activités répondant au besoin de ses adhérents, c'est ainsi que cette année ont été réalisés :

1) dans le domaine sport pour tous, 2 randonnées pédestres :

• le 26 novembre, Montluçon-Néris par l'ancienne voie ferrée aménagée,

• le 28 janvier, Vallée du Cher - Saint-Marien; de nombreux marcheurs étaient au rendez-vous et au retour se retrouvèrent à la cantine pour discuter tout en prenant un réconfortant ;

2) dans le domaine distractions, le F R J E P a offert :

• une séance de cinéma aux enfants des écoles à l'occasion de l'Arbre de Noël,

• une projection diapositives, le 7 janvier, animée par Mlle N. Gagnepain qui a su par ses explications

et la qualité de sa projection nous faire revivre la vie de la Tunisie. Il ne fallait que regretter une assistance peu nombreuse,

• le 26 février, un Carnaval pour les enfants: Après le défilé, dans le village, ils ont assisté à un spectacle de marionnettes présenté par M. D. Baptist, participé à des jeux, dansé. Ravis, ils pensent bien « qu'on recommencera »,

• une sortie neige, le 5 mars, avec l'Association des Parents d'Elèves. 106 Lignerollais ont pris la route du Mont Dore pour goûter, malgré un temps vif, les joies du ski, de la luge ou de la promenade. Cette agréable journée s'est achevée par un bon repas à Blanche-Neige. (Une expérience à renouveler),

• les 17 et 18 juin est prévue une séance récréative en liaison avec l'école (danses - chants - pièces comiques), suivie du feu de Saint Jean,

• le 9 juillet aura lieu un banquet pour réunir tous les amicalistes.

Après ce tour d'horizon de nos activités (qui pourraient être plus variées), nous ne tirerons qu'une conclusion : en milieu rural un F R J E P ne peut bien vivre que s'il est l'affaire des jeunes et des moins jeunes.

Le Président.

# DU COTÉ DE L'U.S. LIGNEROLLES...

Depuis 26 ans l'Union Sportive Lignerollaise poursuit ses activités qui, outre la pratique du foot-ball, ont pour objectif de réunir les jeunes et les moins jeunes et de maintenir entre eux des liens d'amitié et de solidarité plus que jamais nécessaires à l'époque où nous vivons.

Au cours de la saison 77-78, l'U.S.L. a pu présenter en Championnat trois équipes qui ont disputé chacune dix-huit matchs en deuxième Division, troisième Division et cinquième Division.

L'équipe C, nouvellement créée cette saison, a succédé à l'équipe « Junior » et a souffert en cinquième Division de l'absence de plusieurs joueurs qui ont été appelés à effectuer leur Service Militaire ou intégrés en cours de saison dans les deux autres équipes.

L'équipe B, considérée souvent comme l'équipe « Réserve » s'est brillamment comportée en troisième Division puisqu'elle a été pratiquement invaincue durant une grande partie de la saison.

Enfin, l'équipe A qui est l'équipe Fanion du Club termine deuxième dans sa Poule et a ainsi la quasi certitude de monter la saison prochaine en première Division et de retrouver ainsi la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter.

Au cours de ces dix dernières années, les Lignerollais ont pu apprécier les améliorations progressives effectuées sur le Stade Municipal (vestiaires, tribunes, toilettes, drainage du terrain, main-courante) qui seront complétées prochainement par l'électrification qui permettra d'assurer l'éclairage d'une partie du terrain l'hiver pour les entraînements (800 F de branchement aux frais de la commune - Consommation à la charge de l'U.S.L.). Actuellement s'achève la construction au centre du village d'un local où nos jeunes pourront se retrouver avant et après les matches.

L'U.S.L., dont la majorité des membres sont lignerollais ou d'origine lignerollaise, est fière d'avoir largement contribué à faire connaître Lignerolles dans tout le Département de l'Allier. Mais l'U.S.L. n'est pas un Club privé, fermé et replié sur lui-même. Bien au contraire, l'U.S.L. est plus que jamais ouverte à tous et en priorité aux Lignerollais qui seront toujours les bienvenus que ce soit au Stade Municipal comme spectateurs ou mieux, comme supporters ou dirigeants, mais également dans ses autres manifestations (concours de belote, bal, etc.) au même titre que l'U.S.L. a toujours affirmé sa présence dans les manifestations organisées par les autres Associations de Lignerolles ou, par la Municipalité, lors du 14 juillet 1977 qui demeurera dans la mémoire de tous comme une grande « première » dans la vie de notre village.

## F.N.A.C.A.

### comité de lignerolles

Si nous avons créé le 6 février 1974 le Comité F.N.A.C.A. de Lignerolles, ce n'est pas pour le plaisir de constituer une organisation supplémentaire dans le mouvement ancien combattant.

Si nous avons créé notre Comité c'est par nécessité car, il était indispensable que tous ceux qui ont pris part à la guerre d'Algérie et aux combats du Maroc et de Tunisie, quelles que soient leurs opinions politiques ou croyances religieuses, aient leur comité spécifique agissant pour obtenir :

— La reconnaissance du principe de leur qualité de combattant.

— La sauvegarde de leurs droits matériels et moraux.

— La paix, en commémorant chaque année la journée du 19 mars, anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, en participant aux cérémonies de la fin des autres conflits mondiaux : 11 novembre et 8 mai.

Nous croyons utile de rappeler le bilan de cette guerre : 30 000 morts dont 2 000 disparus, pour la plupart âgés de 20 ans, à ceux-là s'ajoutent 250 000 blessés et malades dont 85 000 seulement sont pensionnés à titre « hors guerre ».

Si notre commune a été épargnée plusieurs sont revenus malades et chacun se rappelle les morts de Montluçon, Nérès, Villebret...

En début d'année nous avons organisé un bal qui a connu un brillant succès et le 2 juillet nous organisons avec nos familles une sortie en Bourgoigne.

Nous remercions la municipalité d'avoir bien voulu nous ouvrir une page du « Bulletin municipal » et contribuer ainsi à mieux faire connaître nos problèmes.

Les membres du Bureau du Comité.

## Association des personnes du 3<sup>ème</sup> âge

Le 4 décembre 1976, l'Association des personnes du 3<sup>e</sup> âge de Lignerolles était créée.

Un désir de rencontre entre personnes âgées se manifestait depuis quelques temps et cela amenait tout naturellement à la création d'une Association du 3<sup>e</sup> âge.

Ce club s'est voulu d'abord indépendant. Après réflexion, les membres de l'Association décidaient de se rallier à la Fédération départementale des Clubs ruraux. Cela devait leur permettre de bénéficier d'informations, d'aides, de rencontres, et par là même de donner à notre Association un essor plus important.

Au cours de l'année 1977, nous avons créé de nombreuses occasions de rencontres et de distractions. Des réunions-goûters se déroulent habituellement le premier dimanche du mois ; le 24 mai, avait lieu un voyage en Creuse, le 5 décembre une conférence très intéressante sur les oiseaux et leurs habitats et le 15 janvier de cette année, un repas permettait aux membres du Conseil municipal de s'associer aux réjouissances du 3<sup>e</sup> âge.

Déjà, une soixantaine de cartes de membres ont été acceptées, mais il faut souhaiter que de plus en plus les personnes âgées de Lignerolles se sentent concernées par la vie de leur Association et viennent très nombreuses participer à ses activités.

Notons un projet de voyage pour le 5 septembre au Mont-Dore.

Le Bureau.